

Premier rapport quadriennal sur le développement des institutions et des organisations de recherche en Suisse romande et au Tessin.

Période 1997 - 2000

Jacques Weiss



Conseil de la recherche en éducation

Premier rapport quadriennal sur le développement des institutions et des organisations de recherche en Suisse romande et au Tessin.

Période 1997 - 2000

Jacques Weiss

**IRDP
Faubourg de l'Hôpital 43
Case postale 54
CH-2007 Neuchâtel 7**

Tél. (41) (0) 32 889 86 14
Fax (41) (0) 32 889 69 71

E-mail: christiane.antoniazza@irdp.unine.ch
<http://www.irdp.ch>

Les statuts de la CIIP (1996) fixent pour le Conseil de la recherche en éducation, au chiffre 1 de l'art. 21, la mission de "*dresser régulièrement, à l'intention de la CIIP, un état de la situation, les développements et les tendances de la recherche dans la région*".

Le rapport intitulé "*Les recherches en éducation en Suisse romande et au Tessin en 1998/99: état de situation, analyse et priorités*" (99.601), dressait **l'état des projets de recherche en cours et projetés** en Suisse romande et au Tessin et énonçait un certain nombre de propositions de priorités pour la recherche en éducation dans cette région. Il a été adopté par la CIIP en juin 1999.

Le présent rapport quadriennal le complète en mettant l'accent sur les **aspects organisationnels et structurels** de la recherche en éducation. Le Conseil de la recherche en éducation en a pris connaissance et l'a amendé par voie de consultation en son état à l'automne 1999.

Sommaire

	page
Faits et événements de la période considérée	3
Niveau régional et intercantonal	
Niveau cantonal	
Evaluation de l'évolution	6
Niveau régional et intercantonal	
Niveau cantonal	
Potentiel de recherche	9
Processus de valorisation	9
Insertion dans les réseaux nationaux et internationaux	11
Bilan et perspectives provisoires	11

Faits et événements de la période concernée

Niveau régional et intercantonal

Une importante restructuration de la Conférence des chefs de département

Au cours de cette période, la CDIP/SR+Ti a procédé à une importante restructuration et s'est donnée de nouveaux statuts, le 9 mai 1996. Cette Conférence s'intitule dès lors Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Ces statuts sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 1997. Cette réorganisation atteste d'une volonté politique affirmée de coordination de la recherche en éducation en Suisse romande. Ces statuts stipulent en effet que "*La Conférence ... traite des questions de coordination et de coopération intercantionales dans le domaine des politiques cantonales de l'éducation, de la formation, de la recherche en éducation, de la culture et de la langue française*" (Art. 2. Mission, chiffre 2, lettre i).

La création d'un Conseil de la recherche

Pour remplir cette mission de coordination de la recherche, elle instituait un Conseil de la recherche en éducation chargé de dresser l'état de la situation de la recherche dans la région et de l'apprécier, de proposer les priorités et d'élaborer des recommandations, de fixer les modes de coopération des institutions partenaires de projets conjoints, de prévoir les problèmes majeurs des systèmes de formation, d'assurer des liens avec les organismes suisses similaires et de favoriser la diffusion et la valorisation des travaux de recherche. Ce Conseil est composé de quinze membres représentant les centres ou unités de recherche des cantons, les universités, les hautes écoles pédagogiques, la Société suisse de recherche en éducation, les chercheurs et les enseignants.

L'état de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin

Conformément à sa mission, le Conseil de la recherche en éducation a traité en priorité de la mise en œuvre d'une enquête quadriennale permettant de dresser l'état de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin afin de pouvoir, dans un second temps, proposer des thèmes prioritaires de recherche à la CIIP. Il a donc donné mandat à l'IRDIP de mener cette enquête qui a été publiée en 1999.

Constitution d'un Consortium romand de recherche

Le deuxième objet majeur traité par le Conseil se rapporte à l'enquête internationale OCDE-PISA sur les connaissances et compétences des élèves de 15 ans. Cette enquête est en effet considérée comme prioritaire pour la Suisse. Pour la conduite de ce projet en Suisse romande, le Conseil a approuvé la constitution d'un consortium romand de recherche réunissant les compétences de recherche de plusieurs instances. Sur la base de cette expérience, il a adopté et édité une plaquette présentant les "Principes d'organisation de recherches institutionnelles".

Elaboration de Principes pour d'organisation de recherches institutionnelles

(<http://www.irdp.ch/cre/principes-consortium.htm>)

Le Conseil a en outre traité d'une proposition d'évaluation des nouvelles maturités, du rapport d'évaluation de la Conférence suisse de coordination

pour la recherche en éducation (CORECHED), ainsi que de la politique de publication des institutions de recherche.

Un programme quadriennal pour la CIIP

La CIIP s'est également donné un Programme quadriennal 1997-2000. Il mentionne en son pt. 4 l'intention de la CIIP de

- *"consolider le réseau de la recherche en éducation au sein de l'espace de formation, d'affirmer et reconnaître que le réseau de la recherche en éducation s'appuie sur des compétences cantonales pour produire de nouvelles connaissances dont l'intérêt est toujours romand, de diffuser les résultats de recherche dans tout l'espace de formation,*
- *veiller à la constitution d'équipes de recherche à même d'assurer des travaux de qualité dans la durée,*
- *constituer un fonds d'incitation à la recherche en éducation en Suisse romande, comme outil d'une politique de la recherche en cette matière,*
- *de clarifier et définir les champs et les spécificités des mandats de recherche entre les instituts universitaires, les centres de recherches cantonaux, les hautes écoles pédagogiques et l'Institut de Recherche et de Documentation Pédagogique (IRDP)".*

Une nouvelle mission pour l'IRDP

A l'occasion de cette réorganisation des organes de la CIIP, l'IRDP recevait une nouvelle mission. Dès le 1^{er} janvier 1997, cette restructuration a surtout accru la mise en phase des grands dossiers de la politique de formation de la Conférence et des engagements de recherche de l'IRDP. Pour preuve, les travaux scientifiques menés dans le domaine des moyens d'enseignement de mathématique et de français, dans celui du bilinguisme et de l'éveil au langage, dans celui de l'évaluation, des plans d'études et de la formation des enseignants dans le cadre des Hautes Ecoles Pédagogiques (HEP). L'IRDP s'est vu confier les tâches générales suivantes :

- *"Contribuer à la coordination des politiques de recherche en éducation dans la région;*
- *Conduire des travaux de recherche scientifique;*
- *Développer des méthodes et des instruments d'observation et d'évaluation;*
- *Favoriser les liens et les collaborations avec des institutions analogues en Suisse et à l'étranger;*
- *Assurer le secrétariat du Conseil de la recherche en éducation;*
- *Publier et valoriser les travaux scientifiques;*
- *Gérer une documentation en sciences de l'éducation;*
- *Former des jeunes chercheurs".*

Niveau cantonal

L'organisation des institutions de recherche a subi de profondes modifications au cours de ces quatre dernières années.

*La réorganisation
des centres de re-
cherche cantonaux*

Dans le canton de **Genève**, les trois centres de recherche, le SRS (Service de la recherche sociologique), le SRP (Service de la recherche pédagogique) et le CRPP (Centre de recherche psychopédagogique du Cycle d'orientation), ont été rassemblés en une seule unité de recherche en éducation, le Service de la recherche en éducation (SRED). Les restructurations de la recherche procèdent de la même orientation dans le canton de **Neuchâtel** où la recherche se voit rattachée au nouvel Office de recherche et de statistique de l'enseignement (ORESTE); en **Valais** également où l'Office de recherche et de documentation pédagogique (ORDP), après avoir été rattaché brièvement au Service de l'évaluation et de la planification, va se trouver intégré à la Haute Ecole Pédagogique valaisanne en 2001. Alors que la tendance est au regroupement d'institutions à missions parentes, le canton de **Vaud**, dans la perspective de la prochaine création de la Haute Ecole Pédagogique, se dote de deux institutions à finalités distinctes. La première, nouvelle, l'URSP (Unité de recherche en système de pilotage), se trouve plus particulièrement chargée de l'évaluation des innovations et des systèmes de formation alors que le Centre vaudois de recherches pédagogiques (CVRP), dont l'intégration à terme (2001) dans la HEP vaudoise est programmée, est invité à poursuivre ses travaux de recherches dans le domaine des sciences de l'éducation.

En revanche, le canton de **Fribourg** qui ne dispose pas d'institution de recherche en éducation envisage à terme des rapprochements entre l'Université et la HEP.

Nous observons donc que la création imminente des Hautes Ecoles Pédagogiques va apporter quelques modifications dans l'organisation de la recherche en éducation en Suisse romande. C'est le cas en Valais et dans le canton de Vaud. Ce sera aussi le cas à Fribourg .

*Une nouvelle for-
mation pour les
enseignants et de
nouveaux rapports
à la recherche*

Les Hautes Ecoles Pédagogiques se mettent en effet progressivement en place selon les principes définis par le rapport de la CDIP (dossier 24). A l'exception des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel, qui projettent la création d'une Haute Ecole Pédagogique commune, tous les autres cantons travaillent à la réalisation d'une HEP cantonale. Ces Ecoles regroupent soit toutes les formations primaires et secondaires, comme dans le cas de BEJUNE, et des cantons de Vaud et du Tessin, soit les formations enfantine et primaire, comme dans les cantons de Fribourg et du Valais. Genève a opté en revanche pour une formation primaire totalement intégrée à l'université et une formation secondaire dans le cadre d'un Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire (IFMES).

Conformément à la thèse 10 du rapport de la CDIP, la recherche est considérée comme l'un des paramètres de la formation. Compte tenu de la présence de centre de recherche en éducation dans chaque canton et d'université dans la plupart d'entre eux, les liens entre institutions de recherche et institutions de formation sont examinés dans chaque cas. Selon un rapport de l'IRDP (2000), trois tendances se manifestent: l'intégration complète à

l'université (GE primaire), l'intégration complète à la HEP avec collaborations occasionnelles avec d'autres institutions de recherche - Universités et centres de recherches - (BEJUNE, Valais, Vaud) et une "recherche liée" entre HEP et une Université (Fribourg et Genève secondaire). En Suisse alémanique et au Tessin, l'intégration de la recherche en éducation dans les institutions de formation apparaît comme une tendance dominante.

Évaluation de l'évolution

Niveau romand et intercantonal

Une volonté politique de coordonner la recherche

A l'occasion de sa restructuration, la CIIP a clairement manifesté son intention de coordination et de rapprochement des institutions de recherche en éducation de la Suisse romande afin d'en faire des instruments utiles à la politique de la formation et au pilotage des systèmes dont elle a la responsabilité. La création du Conseil de la recherche en éducation formé de représentants de tous les milieux universitaires et non-universitaires de la recherche est, sur ce point, tout à fait significative de même que la constitution, dans le cadre d'une recherche ciblée (cf. ci-après), d'un Consortium romand de recherche en évaluation de compétences, réunissant chercheurs et ressources d'institutions différentes.

Vers une consolidation et une fédé- ration des moyens alloués à la recherche

Cette volonté politique de consolidation et de fédération des forces de recherche de la Suisse romande trouve son fondement dans l'émergence de nouvelles priorités pour la recherche en éducation, à savoir l'évaluation des systèmes de formation à niveau macroscopique, l'expérimentation de modèles nouveaux d'enseignement des langues; l'étude des transitions de la formation vers l'emploi. Elle s'observe également dans la promulgation de recommandations par la CIIP, invitant les cantons "à donner aux institutions de la recherche en éducation en Suisse romande des mandats de recherche communs ou interreliés dans les champs définis comme prioritaires" et "charge les institutions de recherche de mettre en synergie leurs ressources et leurs compétences ...". A cet effet, des Principes ont été établis pour la constitution de consortiums de recherche interinstitutionnels.

L'évaluation des systèmes de formation

De nouvelles priorités pour la recherche en éducation

Au cours de 1998, de nouvelles priorités ont commencé à se dessiner dans le champ de la recherche en éducation en Suisse. Il est en effet de plus en plus fortement attendu des chercheurs une contribution significative à la collectes de données et à la constitution d'indicateurs de résultats. Ces demandes s'inscrivent dans le prolongement d'une tendance déjà observée à niveau international. L'IRD, en lien le Service de la recherche en éducation (SRED), se préoccupe de la réalisation de ces évaluations en Suisse romande.

L'engagement dans une évaluation internationale L'engagement de tous les cantons suisses dans le projet OCDE-PISA d'évaluation des compétences des élèves à 15 ans est révélateur de l'importance accordée actuellement à ce type de recherche. 26 pays y participent. Ce projet devrait durer neuf ans et mobiliser de nombreux chercheurs en Suisse.

La création d'un consortium romand de chercheurs A l'occasion de la mise en œuvre de la recherche PISA/OCDE et à défaut de Centre de compétences romand en évaluation, un **Consortium romand** (autour de l'IRDP et du SRED) a été constitué en 1998. Il engage de nombreuses ressources de recherche qu'il est possible d'estimer à l'équivalent de deux à trois postes de chercheur. La constitution de ce réseau a pour but principalement d'assurer des collaborations scientifiques efficaces et durables entre chercheurs d'institutions différentes de la Suisse romande. Il vise également à favoriser la coordination de l'évaluation des instruments d'évaluation produits par la direction internationale du projet ainsi que les passations des tests dans les classes.

Opportunité de doter la Suisse romande d'une structure spécialisée en évaluation A mi-parcours de la phase I de l'évaluation internationale PISA, la Consortium a démontré sa capacité à participer et à conduire dans l'espace romand une recherche d'envergure internationale et nationale. Cette compétence pourrait être consolidée par la constitution d'une entité romande de recherche spécialement orientée vers des évaluations de ce type. En 2000, la Suisse alémanique, autour de l'Université de Zurich, s'est d'ores et déjà dotée d'un "Centre de compétences en évaluation des formations et des acquis" (CEA). La création d'une telle structure, dans le cadre de l'IRDP et en réseau avec les centres de recherche et les universités intéressés, serait à examiner. Elle serait notamment chargée d'analyser les données romandes et cantonales afin de les rendre utiles aux responsables de la politique de la formation et aux enseignants et enseignantes de cette région.

A côté de ces vastes enquêtes, l'IRDP se voit sollicité par les instances politico-administratives dans les domaines du suivi d'innovations et de la didactique des disciplines.

L'accompagnement scientifique des innovations et la recherche en didactique

Des mandats de recherche orientés vers le suivi d'innovations et vers la didactique des disciplines L'IRDP, en tant qu'institution de recherche de la CIIP, est parvenu, au cours de ces dernières années, à satisfaire, en collaboration avec les centres de recherche et avec les universités - et à l'avenir avec les unités de recherche des Hautes Ecoles Pédagogiques (HEP) - la demande des cantons de mener des recherches dans le domaine des plans d'études, des didactiques et des instruments de formation et d'évaluation (notamment du français, des mathématiques et de l'éveil aux langues), et dans celui du suivi d'innovations, comme celles qui ont cours dans les domaines des mathématiques et de l'enseignement bilingue.

La recherche évaluée (procédures d'assurance-qualité)

L'évaluation de l'IRDP par le Conseil suisse de la science

L'IRDP, comme d'ailleurs toutes les institutions relevant de l'art. 16 de la loi fédérale sur la Recherche, a été évalué en 1997 par le Conseil suisse de la science et par des experts étrangers (rapport 46/1997 du Conseil suisse de la science). Cette évaluation a confirmé le caractère original et indispensable de l'IRDP dans l'espace pédagogique de la Suisse romande, mais aussi aux niveaux national et international. Le Conseil suisse de la science (CSS) a par ailleurs relevé la qualité scientifique des recherches de l'Institut et son efficacité dans le transfert des résultats scientifiques vers la pratique. L'autonomie dont dispose l'institution par rapport à ses mandants est vraisemblablement l'une des conditions de la qualité des activités scientifiques de l'Institut; le Conseil suisse de la science invite les chercheurs de l'IRDP à en faire usage pour engager des recherches "en amont des besoins immédiats de la politique et pratique scolaire".

Niveau cantonal

Une tendance généralisée à regrouper les institutions cantonales de recherche

Une recherche de synergies et d'économie d'échelle dans les cantons

A l'exception du canton de Vaud qui a dissocié le centre cantonal de recherche existant en deux entités séparées à fonctions spécifiques, tous les autres cantons romands ont rapproché, voir intégré, les institutions de recherche en éducation que l'histoire avait rendues indépendantes les unes des autres. La recherche d'efficacité, de réduction des coûts et de simplification administrative est à l'origine de cette tendance au regroupement.

Une réorientation des missions

Comme les instances nationales et régionales, les centres cantonaux (ORESTE à Neuchâtel, l'ORDP en Valais jusqu'en 2000, l'URSP dans le canton de Vaud) ont vu leurs travaux partiellement réorientés vers l'évaluation d'innovation ou vers le pilotage des systèmes cantonaux de formation. Dans le canton de Vaud par exemple, l'Unité de recherche en système de pilotage (URSP) se trouve principalement chargé de l'accompagnement de la réforme EVM (Ecole vaudoise en mutation) alors que le Centre vaudois de recherches pédagogiques poursuit ses recherches dans le domaine des sciences de l'éducation, activités de recherche qui seront plus particulièrement développées dans la HEP vaudoise.

Potentiel de recherche

Faire mieux avec les mêmes moyens Le potentiel de recherche ne s'est guère accru au cours de ces années. Toutefois, des mesures ont été prises pour donner à ce potentiel de meilleures synergies par le regroupement d'institutions cantonales et par la consolidation de réseaux de chercheurs. Les activités de ces institutions ont également été recentrées sur la recherche, comme à l'IRDP qui a été déchargé de la tâche de production de moyens d'enseignement.

L'accroissement du potentiel de recherche grâce aux Hautes Ecoles Pédagogiques La création des HEP va accroître le potentiel de recherche dans les cantons et en Suisse romande. Des moyens nouveaux sont spécifiquement attribués à cette fin, et déjà budgétisés pour certaines HEP (VD, BEJUNE).

Le développement de la recherche en éducation au moyen de nouvelles ressources fédérales Par ailleurs, un Fonds a spécialement été constitué en 2000 à titre expérimental pour deux ans afin d'encourager la création de compétences en recherche dans les HES cantonales (dont les HEP). Ce Fonds de 4 millions pour 2 ans, intitulé DO-RE, est cofinancé par le Fonds national de la recherche et par l'OFFT-CTI et fournit la moitié des ressources des projets de recherche; l'autre moitié devant être mise à disposition par les "partenaires de terrain".

Processus de valorisation

Le rapprochement du politique et du scientifique La création, en Suisse romande, d'un Conseil de la recherche en éducation par la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin devait représenter une avancée importante dans le rapprochement du politique et de la recherche et fonder l'espoir d'une meilleure valorisation des travaux de la recherche par le rapprochement des attentes et des besoins des uns avec les réponses des autres. Après quelques années de fonctionnement, ces espoirs ne se sont pas trouvés pleinement confirmés.

De nouvelles publications A côté de la collection LEP-IRDP, une nouvelle série de publication a vu le jour avec la création de l'URSP dans le canton de Vaud. Avec la fusion des centres de recherches genevois en une organisation nouvelle de recherche, le SRED, les publications des institutions de recherche ainsi fusionnées cessaient de paraître pour renaître sous la forme des "Cahiers du SRED".

Par ailleurs la FAPSE de l'Université de Genève lançait une nouvelle "série" annuelle de publication, intitulée "Raisons éducatives", éditée et distribuée par De Boeck Université (Bruxelles). L'ambition de ce projet est de promouvoir un support scientifique de référence et de langue française, adressé en particulier aux chercheurs et aux étudiants en sciences de l'éducation. Cette publication veut privilégier les "*questions vives des théorisa-*

tions éducatives, en développant une orientation restituant la diversité des approches thématiques et méthodologiques propres aux sciences de l'éducation". Le premier numéro de cette série traite du "Pari des sciences de l'éducation". Il a été coordonné par Rita Hofstetter et Bernard Schneuwly.

Cette série complète les publications scientifiques d'ores et déjà disponibles de la SSRE-Lang, de l'IRD/LEP et celles des centres cantonaux de recherche. Par ailleurs, le concept de la revue de la SSRE "Education et recherche" a été modifié pour en faire une "Revue suisse des sciences de l'éducation" répondant à des critères scientifiques de qualité. Le premier numéro a paru en 2000.

Les activités et les publications de la recherche sur Internet

Au cours de cette période, les institutions de recherche, universitaires et extra-universitaires, ont créé ou enrichi leur propre site Internet, rendant accessible à un large public leurs travaux et publications - (voir sous www.unine.ch/irdp/centre-r.htm pour les Centres de recherches extra-universitaires et sous www.unine.ch/Oliens/frame_liens_www.htm pour les Universités).

La création d'Universités d'été

La Société pédagogique romande (SPR) a mis sur pied, en 1998, une 1^{ère} université d'été. Le Syndicat des enseignants romands (SER), fusion des associations professionnelles d'enseignants primaire et secondaire/professionnelle, ont poursuivi cette initiative en 1999 et 2000. Ces universités entendent "*donner l'occasion à des groupes d'enseignants de tous les degrés de la scolarité, de travailler de manière approfondie des problématiques professionnelles dans des conditions d'encadrement optimales, de partager des expériences, de s'approprier les avancées pédagogiques, de rapprocher les pratiques et les concepts-clés de la recherche*". Les Départements cantonaux de l'instruction publique de Suisse romande reconnaissent ces universités d'été au même titre que d'autres offres de formation continue et ont décidé d'indemniser les participants selon les modalités cantonales en vigueur.

L'innovation grâce au développement de projets d'établissement

La plupart des cantons de Suisse romande et le Tessin ont pris des dispositions pour accroître l'autonomie des établissements scolaires de manière à favoriser l'innovation par la réalisation de projets d'établissement. La mise en œuvre de ces projets et leur régulation interne favorisent les rapprochements de la recherche et de la pratique puisqu'un accompagnement externe à visée régulatrice est souvent sollicité et assuré par des "personnes-ressources" souvent issues de la recherche. Ces personnes-ressources apportent un regard extérieur et mettent en contact l'établissement avec des réalisations antérieures et avec les résultats de la recherche.

Insertion dans les réseaux nationaux et internationaux de recherche

La recherche romande dans des réseaux nationaux et internationaux de recherche

Si le renforcement des liens entre les institutions de recherche de Suisse romande elles-mêmes correspond à une volonté des autorités scolaires qui rejoint par ailleurs les aspirations des chercheurs de cette région, cela ne signifie pas pour autant que ces liens n'existent pas déjà, et depuis longtemps. Ils existent d'ailleurs bien au delà de la Suisse romande au travers des nombreuses coopérations et collaborations scientifiques que les universités et les centres de recherche entretiennent avec des équipes de recherche de Suisse alémanique et avec d'autres pays. Pour exemple on peut citer les réseaux de recherche constitués autour des recherches du programme national de recherche 33 (PNR33), ou des enquêtes internationales comme TIMSS ou PISA, ou encore dans le cadre de projets de l'Union européenne comme EvLang (SOCRATES.-LINGUA).

Des coopérations encore insuffisantes

La recherche romande ne vit pas en autarcie; mais les liens entre cantons d'abord, avec des équipes de recherche étrangères ensuite, demeurent encore bien ténus et les coopérations bien modestes. L'ouverture de la Suisse vers l'Europe devrait apporter un souffle bienvenu et nécessaire de ce point de vue et être considérée comme un encouragement aux rapprochements internationaux.

Bilan et perspectives provisoires

De profondes restructurations et réorientations

Les quatre dernières années de la décennie ont été marquées par une profonde restructuration des institutions de recherche de la Suisse romande et par une réorientation de leurs travaux. C'est également un saut qualitatif qui s'est produit par la montée des exigences scientifiques et par l'expression explicite des attentes politiques. Ces pressions sur les chercheurs ne sont d'ailleurs pas toujours compatibles entre elles, les critères de qualité scientifique ne faisant pas toujours bon ménage avec les urgences des prises de décision.

La période suivante (2001-2004) verra vraisemblablement confirmée cette tendance, observée au cours des quatre dernières années au regroupement des compétences et des ressources.

Un accroissement effectif de la recherche en éducation

Un accroissement effectif de la recherche en éducation pourrait aussi s'observer, dès 2001 en raison de la présence nouvelle dans ces milieux de formateurs-chercheurs des Hautes Ecoles Pédagogiques (HEP) et des Hautes Ecoles Spécialisées fédérales et cantonales (HES) et de l'attribution à ces institutions de moyens financiers spécialement affectés à des missions de recherche et de formation à la recherche; pour l'heure, ces deux espaces de formation, pédagogique et professionnelle, demeurant encore, en cette fin 2000, faiblement développés en matière de recherche.

- Une consolidation des compétences en évaluation des systèmes et institutions de formation*** Par ailleurs, l'émergence forte des évaluations des systèmes de formation et des procédures d'assurance-qualité des établissements scolaires, mis en regard de compétences, encore embryonnaires mais prometteuses, de recherche dans ce domaine en Suisse romande, constituent autant d'arguments pour un renforcement de la structuration de ce domaine spécifique de recherche.
- Une ouverture au monde indispensable*** Il faut en outre s'attendre à un développement des coopérations nationales et surtout internationales par le rapprochement programmé de la Suisse avec les pays de l'Union européenne, et avec les équipes de recherche de ces pays.